



**Association facultaire étudiante des arts (AFÉA)**  
Université du Québec à Montréal (UQAM)  
Pavillon Judith-Jasmin  
405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4  
Montréal, Québec  
Local J-M880  
Téléphone: 514.987.3000 #2630  
[afea@uqam.ca](mailto:afea@uqam.ca)  
[www.afea.uqam.ca/](http://www.afea.uqam.ca/)

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'AFÉA**  
**9 novembre 2010, local A-M050**

**Ordre du jour, tel qu'annoncé dans l'avis de convocation**

---

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Animation et secrétariat
  - 1.2 Adoption des procès-verbaux du 22 septembre et du 7 octobre
- 2.0 Élections partielles
  - 2.1 Secrétariat général
  - 2.2 Coordination à l'externe
  - 2.3 Trésorerie
- 3.0 Prévisions budgétaires 2010-2011
- 4.0 Plan d'action annuel de l'AFÉA
- 5.0 Cahier des résolutions de l'exécutif (été 2010)
- 6.0 Varia
- 7.0 Fermeture

**0.0 Ouverture**

---

Stéphanie Bernier *propose* l'ouverture de l'assemblée.  
*Appuyée* de Nicolas Vigneau.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

**1.1 Animation et secrétariat**

---

Stéphanie Bernier *propose* Patrick Véronneau à l'animation de l'assemblée et Philippe P. Bellemare au secrétariat.  
*Appuyée* de Alex Bourdon-Charest.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

## 1.2 Adoption des procès-verbaux du 22 septembre et du 7 octobre

---

Alex Bourdon-Charest *propose* l'adoption des procès-verbaux des assemblées du 22 septembre et du 7 octobre 2010.

*Appuyé* de Maxime Duval.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

## 2.0 Élections partielles

---

Avis de motion *déposé* par Gabrielle Provost :

« Coordonnateur-trice à la mobilisation: Les responsabilités du ou de la Coordonnateur-trice à la mobilisation sont notamment les suivantes :

a. S'assurer de la mobilisation auprès des membres en vue des Assemblées générales. De pair avec le ou la Secrétaire général-e, il ou elle doit afficher dans l'UQAM la convocation des Assemblées générales au moins cinq jours à l'avance. Lorsque l'Assemblée générale doit se prononcer sur des points de grande importance, le ou la coordonnateur-trice à la mobilisation est fortement encouragé-e à s'adonner à la production de tracts d'information et de tournées de classe.

b. Diffuser l'information sur les différents mandats pris par l'assemblée générale.

c. S'assurer de la participation des membres aux activités politiques organisées par l'Association.

d. Encourager la participation des membres au sein des différentes instances de l'Association.

e. Conserver un contact privilégié avec les membres de l'Association. »

Nadège Fortier *propose* que Laurence Olivier et Émilie D'Astous siègent au sein du Conseil académique de la Faculté des arts à titre d'étudiantes de 2<sup>e</sup> cycle.

*Appuyée* de Nicolas Vigneau.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

## 2.1 Secrétariat général

---

L'assemblée générale se prononce à l'unanimité en faveur que Nicolas Vigneau, alors secrétaire général par intérim, soit élu à ce poste.

## 2.2 Coordination à l'externe

---

Joëlle Comte *propose* que Tiphonie Carrier soit élue au poste de Coordinatrice à l'externe.  
*Appuyée* de Philippe Mayrand.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

## 2.3 Trésorerie

---

Joëlle Comte *propose* que Marjorie Vaast soit élue au poste de trésorerie.  
*Appuyée* de Maxime Duval.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

## 3.0 Prévisions budgétaires 2010-2011

---

Stéphanie Bernier *propose* que les prévisions budgétaires 2010-2011 soient adoptées.  
*Appuyée* de Philippe Mayrand.

Proposition d'**amendement** :

Jean-Sébastien Ritchie *propose* de diminuer de 1000\$ chacune les enveloppes « Événement de la rentrée automne » et « Événement de la rentrée hiver » pour ainsi ajouter 1000\$ à l'enveloppe « Conférences, colloques et autres événements » et 1000\$ à l'enveloppe « Projets externes ».  
*Appuyé* de Joëlle Comte.

Proposition de **sous-amendement** :

Éric Martin *propose* de ne pas retirer 1000\$ à l'enveloppe « Événement de la rentrée automne », de ne pas ajouter 1000\$ à l'enveloppe « Projets externes » et enfin, de retirer 1000\$ de l'enveloppe « Événement de la rentrée hiver » et d'ajouter 1000\$ à l'enveloppe « Conférences, colloques et autres événements ».  
*Appuyé* de Stéphanie Bernier.

Le sous-amendement est **rejeté à la majorité**.

L'amendement est **adopté à la majorité**. (19 en faveur, 17 contre et 17 abstentions).

Proposition d'**amendement** :

Joëlle Comte *propose* :

« Considérant que les exécutant(e)s de l'AFÉA ont maintenant accès à des bourses à l'implication;

Considérant le fait que plusieurs membres de l'AFÉA ont été arrêtés-es dans le cadre du G20 les 25-26-27 juin dernier;

Considérant que l'AFÉA a participé à cette mobilisation la session dernière;

Que la case budgétaire prévoyant des remboursements de téléphone portable soit abolie et que les fonds actuellement budgétés soient déplacés dans l'enveloppe « Frais juridiques », afin de soutenir financièrement la défense légale des accusés-es du G20. »

*Appuyée* de Maxime Duval.

L'amendement est **adopté à la majorité**.

La proposition principale (d'adoption des prévisions budgétaires) est **adoptée à l'unanimité**.

#### 4.0 Plan d'action annuel de l'AFÉA

---

Coralie Jean *propose* :

« Considérant les positions de l'AFÉA contre la tarification de l'éducation et des services sociaux dans leur ensemble;

Considérant que les rencontres de l'éducation visent la légitimation des politiques gouvernementales en éducation, dont une nouvelle hausse des frais de scolarité;

Considérant que l'ASSÉ est la seule organisation étudiante progressiste qui organise des actions pour dénoncer cette consultation dont les conclusions sont connues à l'avance;

Que l'AFÉA refuse de légitimer ce processus en dénonçant la tenue de la « rencontre sur l'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec » et appelle les autres organisations étudiantes et syndicales à faire de même;

Que l'AFÉA tienne un vote de grève en vue de participer aux activités organisées le 6 décembre prochain par l'ASSÉ et d'autres regroupements étudiants progressistes dans le but de dénoncer l'hypocrisie des élites économiques et politiques participant à cette consultation [sur] le dégel des frais de scolarité [et] qui s'enrichissent au détriment de l'accessibilité à l'éducation;

Que cette assemblée générale référendaire se tienne lundi le 22 novembre selon la disponibilité des salles;

Que cette assemblée générale référendaire comporte aussi un vote sur la question de l'affiliation à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ);

Que l'ordre du jour de cette assemblée soit:

- 0- Ouverture;
- 1- Procédures;
- 2- Affiliation à l'ASSÉ;
- 3- Grève;
- 4- Varia;
- 5- Levée. »

*Appuyée* de Jean-Christophe Gascon.

Proposition d'**amendement** :

Joëlle Comte *propose* qu'un point « Levée de cours » pour la plage horaire de 14h00 à 17h00 soit ajouté au début de l'ordre du jour.

*Appuyée* de Jean-Sébastien Ritchie.

L'amendement est **adopté à l'unanimité**.

Proposition d'**amendement** :

Stéphanie Bernier *propose* que le point « Affiliation à l'ASSÉ » soit remplacé par « Plénière sur une affiliation à l'ASSÉ ».

*Appuyée* de Émilie D'Astous.

L'amendement est **rejeté à la majorité**.

La proposition principale est **adoptée à la majorité**.

Proposition privilégiée :

Stéphanie Bernier *propose* la levée de l'assemblée.

*Appuyée* de Éric Martin.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.